

Les services à mon service

- Culture
- Enfance
- Jeunesse
- Qualité de vie
- Règle des eaux
- Solidarité
- Sports & Loisirs
- Urbanisme
- Vie économique

La mairie

Adresses et horaires
Élus et administration

Mairie de Mouans-Sartoux
Place Général de Gaulle
06370 MOUANS-SARTOUX

☎ 04 92 92 47 00

☎ POLICE MUNICIPALE
04 92 92 47 27


➤ Démarches administratives

➤ Agenda 21

➤ Office du tourisme

➤ Plan interactif




PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

Communes de GRASSE et MOUANS SARTOUX
Création d'une liaison entre la RD 6185 et le giratoire de la Paoute à Grasse
PROJET SOUMIS A ETUDE D'IMPACT
Autorité expropriante : le Département des Alpes-Maritimes

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le préfet des Alpes-Maritimes informe le public qu'il sera procédé sur le territoire des communes de Grasse et Mouans Sartoux, conformément à l'arrêté préfectoral du 27 février 2019 :

- à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de création d'une liaison entre la RD6185 et le giratoire de la Paoute à Grasse, comportant la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes de Grasse et Mouans-Sartoux (projets A),
- à une enquête préalable consistant à définir et décrire précisément les modalités à acquiescer pour permettre la réalisation de ce projet (projets B).

Le projet consiste en la création d'un nouvel échangeur sur la RD6185 et d'un axe de liaison entre ce nouvel échangeur et le giratoire de la Paoute, qui sera alors aménagé.

L'autorité environnementale a rendu son avis sur le projet. Cet avis résultant de l'examen de l'étude d'impact est consultable sur le site internet de la direction régionale de l'Environnement, de l'aménagement et du logement Provence Alpes Côte d'Azur (DREAL PACA) : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr>. La mise en compatibilité des P.L.U. de Grasse et Mouans Sartoux n'est pas soumise à l'évaluation environnementale.

Le siège de l'enquête publique est fixé en matière annexée du Plan de GRASSE (6, avenue Louis Cavalli, Mas du Collet, 06130 GRASSE).

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés en matière annexée du Plan de GRASSE (6, avenue Louis Cavalli, Mas du Collet, 06130) et en mairie de MOUANS SARTOUX, centre technique municipal - 327, Avenue de Grasse - 06370.

du lundi 8 avril au vendredi 10 mai 2019, soit 33 jours

afin que chaque partie ou personne concernée puisse consulter aux heures d'ouverture des bureaux, soit :

- la mairie annexée du Plan de Grasse (6, avenue Louis Cavalli, Mas du Collet, 06130) et le samedi de 9h00 à 12h00,
- la mairie de Mouans Sartoux, centre technique municipal (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)

Une version numérique du dossier d'enquête publique, comprenant l'avis de l'autorité environnementale, sera également consultable sur le site internet de la préfecture des Alpes-Maritimes : <http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/consultationpublicite/avispublicite/expropriation>.

Un accès gratuit au dossier est également garanti par un point d'information mis à disposition du public en mairie de Grasse et de Mouans Sartoux aux heures d'ouverture prévues.

Toutes observations pourront être consultées sur le registre d'enquête mis à la disposition du public en matière ou adressées par écrit au commissaire enquêteur en matière annexée du Plan de GRASSE (6, avenue Louis Cavalli, Mas du Collet, 06130), siège de l'enquête, et seront annexées au registre. Ces observations écrites doivent parvenir au commissaire enquêteur en matière avant la date et heure de clôture de l'enquête, soit le vendredi 10 mai 2019 à 16h30.

Les observations écrites pourront également être déposées dans les conditions prévues par voie électronique, à l'adresse suivante : pref.alpesmaritimes@alpes-maritimes.gouv.fr

Ces observations reçues par voie électronique seront consultables sur le site de la préfecture des Alpes-Maritimes <http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/travauxpublicite/avispublicite/expropriation>.

M. Willy HARB, Ingénieur en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur recevra en personne les observations du public en :

- mairie annexée du Plan de GRASSE (6, avenue Louis Cavalli, Mas du Collet, 06130), les :
- lundi 8 avril 2019 : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- vendredi 10 mai 2019 : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- mairie de MOUANS SARTOUX, centre technique municipal - 327, Avenue de Grasse - 06370, les :
- mercredi 24 avril 2019 : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à disposition du public en préfecture des Alpes-Maritimes et en mairie de Grasse et Mouans Sartoux pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ces documents seront également consultables pendant les mêmes conditions de délai, sur le site internet de :

- la préfecture des Alpes-Maritimes : <http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/>
- la mairie de Grasse : www.cille-grasse.fr
- la mairie de Mouans Sartoux : <http://www.mouans-sartoux.net>

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour recevoir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Les informations relatives au projet mis à l'enquête publique peuvent être demandées auprès du Conseil départemental des Alpes-Maritimes (CDA) pour les services techniques - Direction des routes et des infrastructures de transport - Service de la prospective, de la mobilité et des déplacements - BP 47067 - 06201 Nice cedex 03.

Le préfet des Alpes-Maritimes est l'autorité compétente pour, à l'issue de l'enquête publique consistant, à déclarer d'utilité publique le projet de création d'une liaison entre la RD6185 et le giratoire de la Paoute à Grasse comportant la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes de GRASSE et MOUANS SARTOUX et conclure les parcelles nécessaires à sa réalisation.

Fait à Nice, le 27 février 2019

Pour le Préfet
La Secrétaire Générale
Néel - Françoise TAMBRI

Toutes les infos en cliquant sur l'image

dimanche, 19 05 2019

Plan du site Payer mes Factures

Où manger dormir Musées

Média thèque Vie Scolaire

Sécurité Vie Extra Scolaire

Marchés publics Menu cantine

Emploi & social Mon État civil

Guide des activités Venir à Mouans

Numéros Utiles Cinéma

Espace Téléchargement

L'alimentation durable à Mouans-Sartoux